Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du Bac Général HGGSP + HLP, veuillez visiter :
bac-hggsp-hlp.fr/annales-sujets-et-corriges

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2022

HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES

Jour 2

SUJET

Durée de l'épreuve : **4 heures**

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire n'est pas autorisé.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 4 pages numérotées de 1/4 à 4/4.

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2 ET l'étude critique de document(s)

Répartition des points

Dissertation	10 points
Étude critique	10 points

Le candidat traitera un sujet de dissertation, au choix parmi les sujets 1 et 2

Il précisera sur sa copie le numéro du sujet choisi pour la dissertation

Dissertation n°1

Les guerres irrégulières : de la guérilla au terrorisme.

Dissertation n°2

Histoire et mémoires : quels débats ?

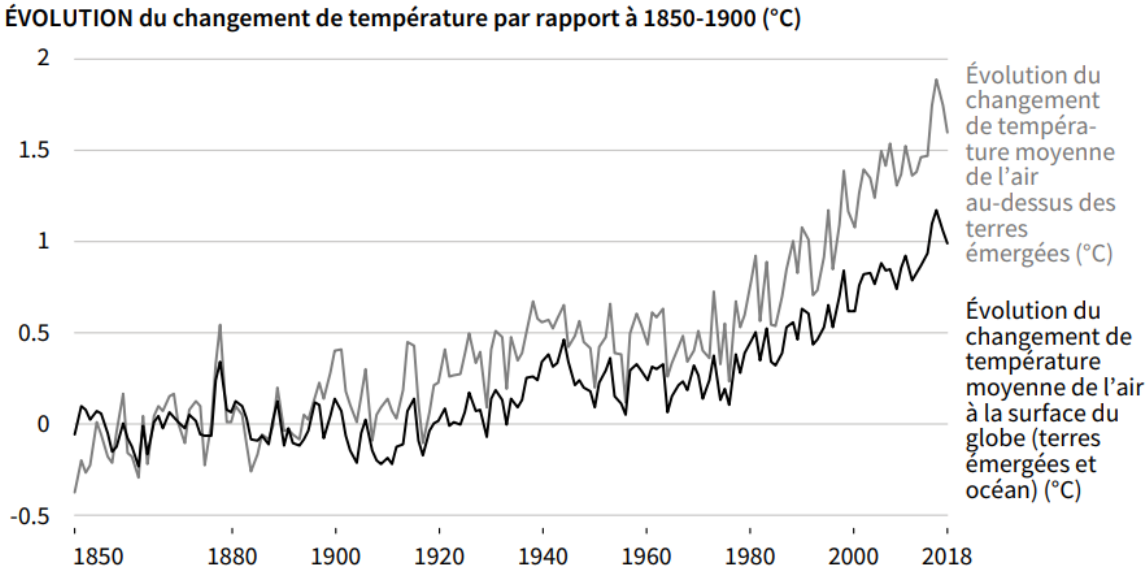
Le candidat traite l'étude critique de document(s) suivante

Etude critique de document(s) : « L'évolution du climat et son impact sur les sociétés »

Consigne :

En analysant les documents, en les confrontant et en vous appuyant sur vos connaissances, répondez à la question suivante : comment le changement climatique est-il devenu un défi global ?

Document 1 :



Source : GIEC, *Rapport spécial sur le changement climatique et les terres émergées*, Résumé à l'intention des décideurs, 2020, p.8.

(Disponible en ligne sur le site du GIEC, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat – consulté en novembre 2020).

Document 2 :

« Dans les années 2000, trois événements ont conduit à un changement de perception de ce que disaient les scientifiques sur le réchauffement climatique.
Du côté de l'opinion publique, la canicule de l'été 2003, même s'il faut être prudent sur son attribution à l'augmentation de l'effet de serre, a provoqué 15 000 décès en France, peut-être davantage, et 75 000 au niveau de l'Europe. Elle a clairement montré et illustré la fragilité de nos civilisations, y compris dans les pays développés comme le nôtre, face à des catastrophes climatiques, à des événements climatiques extrêmes. Ceux-ci ont toujours existé et existeront en dehors du réchauffement climatique. La question qui est posée n'est pas celle de leur existence, mais bien celle de leur intensification. Le caractère extraordinaire de cet été 2003 était-il ou non lié à l'effet de serre ?
Du côté des entreprises, le rapport Stern[1] a confirmé, chiffres à l'appui, qu'économiquement, il est plus intéressant de lutter contre le réchauffement climatique. Selon ce rapport, ne rien faire coûterait beaucoup plus cher que la mise en œuvre de mesures pour lutter contre le réchauffement. Il y a une attitude très différente des grandes entreprises ou du monde des entreprises depuis le début des années 2000 et ce rapport. Les décideurs politiques ont donc commencé à prendre conscience du problème.
Du côté des politiques, la prise de conscience des politiques est venue plus tard, mais elle est aujourd'hui réelle. […] La date marquante d'un changement de perception chez les politiques est, me semble-t-il, 2002 et le discours de Jacques Chirac à Johannesburg[2]. " Notre maison brûle et nous regardons ailleurs " est restée célèbre. »

Notes
[1] « Rapport Stern sur l'économie du changement climatique », publié en 2006. C'est un rapport sur les effets du réchauffement climatique sur l'économie mondiale, commandé par le gouvernement du Royaume-Uni à l'économiste Nicholas Stern.
[2] En août-septembre 2002 a lieu à Johannesburg le Sommet mondial pour le développement durable.

Source : Jean JOUZEL, *Climats passés, climats futurs*, CNRS éditions/De Vive Voix, coll. « Les Grandes Voix de la Recherche » Paris, 2019, pp 50-52.

[Jean Jouzel est climatologue. Il a été vice-président du groupe scientifique du GIEC de 2002 à 2015.]

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.